

Contrat : je veux travailler encore dans un musée.

Par fouhamia, le 14/09/2008 à 15:45

J'ai un contrat de travail d'une année dans un musée en France, années 2007 et 2008. Est-ce que j'ai le droit d'un nouveux contrat pour l'année 2009 dans le même musée ou non ? Merci.

Par Tisuisse, le 15/09/2008 à 12:36

Tout dépend des besoins en personnel émis par le conservateur du musée. C'est donc à voir avec lui.